

Constituée de plusieurs unités spécialisées comme la fourrière municipale ou la brigade motocycliste ; et de cinq postes de secteur, **la Police municipale met en œuvre et organise les moyens d'assistance à la population grâce à sa présence, sa mobilité et sa disponibilité.**

« La Police municipale d'Amiens est un corps solidaire porteur de valeurs communes et partagées. Son exemplarité et son professionnalisme se reflètent dans les missions de service public qui lui sont dévolues. Chaque agent est garant du respect de l'application des règlements municipaux. Il s'investit pleinement afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des habitants. Elle est une police de proximité, au contact de la population, soucieuse de maintenir un cadre de vie agréable et sûr ».



LA POLICE MUNICIPALE D'AMIENS

POSTES DE SECTEUR

CENTRE

12, Place au Fil
Tél : 03 22 22 25 70

NORD

Avenue de la Paix
Tél. : 03 22 22 24 30

SUD

Rue André-Chénier
Tél. : 03 22 22 24 35

EST

162, chaussée Jules-Ferry
Tél. : 03 22 22 24 50

OUEST

3, place du Pays d'Auge
Tél. : 03 22 22 24 25

© Conception : Direction de la Communication - Amiens Métropole - 2018 © Photos : Laurent Roussein - Amiens Métropole

LA POLICE MUNICIPALE D'AMIENS

MISSIONS | POSTES DE PROXIMITÉ | UNITÉS SPÉCIALISÉES



Ville d'**Amiens**
amiens.fr



Les missions

La Police municipale d'Amiens compte près de 200 agents. Ainsi, elle assure une présence sur l'ensemble du territoire de la commune 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Par sa présence, sa mobilité, sa disponibilité, la Police municipale assure les missions suivantes.



AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

Les agents de Police municipale participent aux missions de prévention et de surveillance, notamment, en établissant des relations de proximité avec la population et l'ensemble des partenaires sociaux ou institutionnels.

SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS



Les agents de surveillance de la voie publique de la Police municipale (ASVP) assurent la sécurité des écoliers aux abords des entrées et sorties des établissements scolaires exposés à des risques particuliers (circulation routière, agression, ...). A ce titre, la Police municipale tisse des liens de collaboration avec le corps enseignant, les éducateurs et les parents afin de rendre efficace la lutte contre l'absentéisme scolaire et les risques de marginalisation des jeunes et de leurs familles.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Police municipale concourt au quotidien à lutter contre les incivilités routières, en procédant à des contrôles réguliers et en s'assurant de la bonne conformité des axes de circulation. A ses côtés, l'unité Fourrière procède à l'enlèvement des véhicules en infraction au stationnement et en abandon d'épaves, afin de diminuer les risques d'incendie et de violences urbaines.



SÉCURITÉS DES MANIFESTATIONS FOIRES FÊTES ET TRADITIONS LOCALES

La surveillance des cérémonies, manifestations sportives, récréatives ou culturelles est assurée par la Police municipale, en lien avec la Police nationale qui veille au bon déroulement des manifestations et au respect des arrêtés municipaux. L'unité Foire et Marchés assure le fonctionnement, le bon ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique sur les différents marchés, foires et fêtes de quartier.

PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES



Dans le cadre de ses missions de prévention, la Police municipale développe, en direction des jeunes, des actions d'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire. L'action préventive de la Police municipale d'Amiens s'inscrit dans une démarche partenariale avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux.

SURVEILLANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VOIE PUBLIQUE

Les bâtiments communaux sensibles (écoles, centres de loisirs, installations sportives...) sont protégés par alarme reliée au centre de sécurité urbaine de la Police municipale. Près de 250 caméras de vidéoprotection implantées sur les bâtiments communaux et sur la voie publique sont reliées au centre de sécurité urbaine.

CENTRE DE SÉCURITÉ URBAINE



Le centre de sécurité urbaine a pour mission d'effectuer la gestion des caméras de surveillance de la voie publique, des bâtiments communaux et d'organiser les interventions de la Police municipale. Il est composé d'une salle radio, responsable de la coordination opérationnelle des équipes de la Police municipale déployées sur le terrain, et d'une salle vidéo pour la gestion des caméras de surveillance de la voie publique.

OBJETS TROUVÉS

La Police municipale assure la prise en compte et la gestion des objets trouvés (réception, stockage, identification, restitution, destruction, vente aux Domaines...) au sein de son accueil au poste central situé au 2 rue des Chaudronniers.